

Ce texte a été discuté au Séminaire de Méthodologie de la Science Empirique du Centre de Recherche en Épistémologie Appliquée (CREA, École Polytechnique, Paris), le 5 mai 1989. Il a également été discuté aux Journées d'étude sur la notion d'équilibre qui eurent lieu à l'université Louvain-la-Neuve les 9-10 mai 1989. Enfin, il fut présenté au Symposium "Apriorisme et empirisme en science économique", lors du Congrès de l'Association Canadienne de Philosophie, à Québec, à l'université Laval, le 29 mai 1989.

Redécouvrir Carl Menger
Apriorisme et anti-empirisme
dans le "*Methodenstreit*"

Robert Nadeau
Département de Philosophie
Université du Québec à Montréal

Nous ne sommes plus hélas! à cette époque où, dans le champ des sciences sociales et humaines, il était encore possible de songer à asseoir l'analyse théorique sur des fondements solides. Si, bien sûr, l'on peut s'en réjouir, puisque c'est reconnaître qu'ainsi le temps a fait son oeuvre et que le savoir a considérablement progressé, l'on peut aussi, en un certain sens, le déplorer. Car c'est aussi à cette époque que furent développées les argumentations épistémologiques les plus fines, les plus hardies, les plus profondes, et la distance est maintenant telle entre cette époque des fondateurs et la nôtre que c'est parfois au prix d'une ascèse intellectuelle très douloureuse qu'il nous sera possible, à nous comme à nos contemporains, de redécouvrir et d'apprécier à leur juste valeur ces arguments méta-théoriques.

Carl Menger, c'est une chose que l'on sait malheureusement sans même se donner la peine de le lire, fait partie des fondateurs de la science économique moderne, dite néo-classique, puisqu'on attribue, à lui comme à Jevons et à Walras, la paternité de la théorie marginaliste de la valeur. Bien sûr, le Menger des Grundsätze, maître-ouvrage paru en 1871,

a fait école, et son travail fut immédiatement continué par les remarquables percées et contributions scientifiques de Böhm-Bawerk et de Wieser. Mais nous allons nous intéresser plutôt au Menger des Untersuchungen, et celui-là est méconnu, voire inconnu, si ce n'est de quelques rares spécialistes. Du reste, l'ouvrage daté de 1883, que je tenterai de vous faire découvrir en vous dévoilant une partie cruciale de son contenu, est un ouvrage extrêmement rébarbatif, d'accès difficile, ne serait-ce que parce qu'il est écrit dans une langue philosophique, le kantien, qui ne semble plus faire partie aujourd'hui des langues philosophiques vivantes. Cela est, à plus d'un titre, tout à fait déplorable. Dans les pages qui suivront, je m'emploierai à sauver cette langue de l'oubli où elle est tombée en réactivant, contre toute attente peut-être, une partie du discours épistémologique que Carl Menger a mis en forme par le moyen de cette langue.

C'est à une redécouverte de Carl Menger que je vous convie et, tout particulièrement, c'est une réinterprétation du “conflit des méthodes” que je me propose de faire brièvement. J'aimerais faire voir que l'on trouve dans l'ouvrage paru en 1883 la formulation de certaines thèses épistémologiques et méthodologiques importantes — et peut-être même la toute première formulation historique de ces thèses qui, par la suite, connaîtront un sort et un succès différents. On devrait apercevoir, en effet, que Carl Menger est probablement le premier à articuler et à défendre l'idée qu'une science sociale comme l'économique ne peut être fondée comme science théorique que si 1) elle refuse l'historicisme; 2) si elle renonce également à l'empirisme; et 3) si elle accepte ultimement le non-réalisme et l'apriorisme.

Par précaution oratoire, je ne parlerai jamais de “l'apriorisme de l'École Autrichienne”, car je ne suis pas sûr qu'une telle chose aussi générale existe. Chose certaine, cependant, si l'on admet que Carl Menger est le fondateur de l'École Autrichienne, alors il faut également admettre que l'option aprioriste se présente tout à fait chez Menger comme une stratégie épistémologique destinée à assumer le succès de l'entreprise de l'économie théorique conçue comme science exacte. C'est cet apriorisme que j'aimerais précisément permettre de redécouvrir dans un univers contemporain où l'empirisme est à ce point dominant qu'on a peine à comprendre le sens, la portée et la valeur philosophiques d'une telle thèse. Car, loin que cette thèse serve d'aucune façon, chez Menger du moins, à immuniser la science théorique contre les assauts de l'expérience ou encore à justifier dogmatiquement un parti-pris libéraliste en matière de politique socio-économique, cette thèse est destinée par Menger à faire valoir les droits de la théorie pure dans un champ de préoccupations qui, à l'époque où il se situait, ne lui en reconnaissait à peu près aucun. Le non-réalisme et l'apriorisme proposés par Carl Menger n'ont de sens que compris dans cette perspective. Il en va de même, comme on le verra, pour son anti-empirisme, et c'est également ce souci qui anime de part en part le combat que mène Menger contre les chercheurs de l'École Historique Allemande.

Mais ce qui rend d'emblée la tâche de redécouvrir Carl Menger si difficile, c'est que la doctrine épistémologique dont il a été l'instigateur a été malencontreusement associée, par Ludwig von Mises et Friedrich von Hayek tout particulièrement, à l'idéologie conservatiste et anti-interventionniste du libéralisme politique le plus orthodoxe, sinon le plus radical. Cette association est clairement et explicitement faite par Mises, sinon par Hayek. Voici

comment Mises dessine la toile sur le fond de laquelle la contribution scientifique de Menger lui paraît se détacher ¹. Pour Mises, à la suite des travaux des classiques et surtout ceux de Ricardo, il ne faisait aucun doute qu'on pouvait considérer que le libéralisme constituait la meilleure des philosophies politiques en matière d'économie. Selon lui, en effet, en se fondant sur ce que la recherche théorique permettait déjà d'établir, un certain nombre de conclusions pratiques pouvant être déduites et intégrées à une politique économique cohérente. On comprit graduellement que, loin de produire ce qu'elles prétendaient permettre de réaliser, les interventions gouvernementales faites dans le but de canaliser les forces économiques dans une certaine direction ne pouvaient en fait que rater constamment l'objectif fixé. Par exemple, le fait de fixer un prix maximum pour un bien donné ne peut pas avoir pour effet, suivant Mises toujours, que nécessairement la population pourra à coup sûr se le procurer au plus bas prix possible. Car si une telle intervention a lieu, on assiste alors, à terme, à la restriction de l'offre, quand ce n'est pas à la disparition complète du marché pour le bien considéré. Une telle intervention produit selon Mises très exactement la situation contraire de celle qu'elle vise à faire advenir. Et il en est de même pour toute autre intervention autoritaire qui viserait à réglementer les salaires, les taux d'intérêt ou le commerce extérieur. Alors que les mercantilistes avaient cru que la balance commerciale devait être assurée par le biais de politiques commerciales (tarifs, prohibitions et autres barrières non tarifaires) propres à empêcher le déséquilibre des paiements, Ricardo montra

¹. Cf. Ludwig von Mises, «Carl Menger and the Austrian School of Economics», in *The Clash of Group Interests and Other Essays*, Center for Libertarian Studies, Occasional Papers Series #7, Richard M. Ebeling, ed., New York, juin 1978, pp. 23-8. Ce texte (qui parle incorrectement de «Karl» Menger), le quatrième et dernier essai du recueil, est la traduction de «Carl Menger und die österreichische Schule der Nationalökonomie», paru dans *Neue Freie Press*, numéro du 29-30 janvier 1929.

que cette balance commerciale s'établirait automatiquement. Les restrictions du commerce extérieur dans le but d'empêcher l'érosion de la valeur de la monnaie nationale sont donc superflues, dit Mises, aussi longtemps que cette valeur n'est pas détruite par l'inflation. D'un autre côté, de telles mesures ne pourraient absolument pas empêcher l'érosion du pouvoir d'achat de cette monnaie causée par l'inflation. En fait, de telles politiques commerciales protectrices ont plutôt pour effet de divertir la production des voies où elle pourrait le mieux tirer avantage des conditions naturelles, en conséquence de quoi elles réduisent l'activité économique et ne peuvent finalement que déprimer les conditions de vie des masses. Aux yeux des économistes classiques, qu'il s'agisse des physiocrates ou des Écossais David Hume et Adam Smith (p. 23), le recours aux interventions de l'État ne peut qu'apparaître contre-productif à tous égards. Et pour Ludwig von Mises en tout cas, c'est très clairement avec cette tradition de pensée que Menger renonce ouvertement dans son combat méthodologique contre l'École Historique Allemande:

Ceux qui voulurent attaquer le libéralisme devaient d'abord tenter de montrer la fausseté de ces conclusions. Mais cela était impossible. La partie de la doctrine assignée par les économistes classiques sur laquelle reposaient ces conclusions s'avérait inébranlable. Pour les opposants au libéralisme, il n'y avait qu'une seule issue possible: ils se devaient de rejeter en principe, comme le fit l'École Historique Allemande, toute science de l'économie sociale qui affirmait que les principes sur lesquelles elle se fondait étaient pourvus de validité générale. (Mises 1929, p. 24).

Les discussions connues sous le nom de “Methodenstreit” qui suivirent la parution en 1883 des Untersuchungen über die Methode der Sozialwissenschaften sont parvenues à miner la validité logique et épistémologique des arguments dont se servaient les membres de l'École Historique Allemande destinés à établir l'impossibilité d'une théorie économique générale (p. 25). Mises exprime avec force l'argument central qu'oppose Menger aux historicistes: toute étude historique ou toute analyse descriptive d'une situation socio-économique présupposent, si elles se veulent explicatives, que certains concepts théoriques et certains principes généraux aient d'abord vu leur validité générale démontrée. Sans un tel travail théorique, il n'y a rien à faire. Car qu'il s'agisse d'examiner le prix d'un bien, de critiquer l'inefficacité d'une certaine mesure politique ou encore de faire voir l'impact d'un intérêt de groupe, il faut à chaque fois invoquer une certaine “théorie”. Or les historicistes (Mises dit: aussi les “socialistes”) ont pu croire possible d'éviter le recours à la théorie:

Tout ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont fonctionné sans se donner la peine d'examiner en profondeur la justesse des théories qu'ils avaient en fait utilisées, sans les suivre jusque dans leurs ultimes conclusions logiques, sans les relier ensemble en un système, et, ce faisant, sans vérifier leur cohérence logique et en particulier sans les confronter avec les faits.” (p. 25)

Avant d'entrer plus avant dans la véritable labyrinthe dans lequel nous entraîne inévitablement l'examen des arguments mis en place par Menger dans ses Untersuchungen, mieux vaut rappeler d'abord le genre de réalisations théoriques que Menger avait en vue lorsqu'il dénonçait les arguties, les confusions, les incompréhensions, voire les contradictions de ses opposants. Dans son traité génial et fondateur de 1871, Menger

n'avait, en un sens, rien fait d'autre que de renouer avec la tradition des économistes classiques. La théorie classique, en effet, malgré ses avancées exemplaires à plus d'un égard, s'avérait incapable de résoudre de manière satisfaisante le problème de la détermination des prix. Il aurait pu sembler évident qu'il fallait dériver l'évaluation des biens, qui représente certainement la base du processus de détermination des prix, de leur utilité, c'est-à-dire de l'utilité de ces biens dans la satisfaction des besoins exprimés par les humains. Malgré toute l'ingéniosité dont ils étaient capable, les économistes classiques se butaient à une difficulté apparemment insurmontable. Il se fait, en effet, que certains des biens d'emblée reconnus parmi les plus utiles (à l'époque, c'était le pain, le charbon, le fer, etc.) avaient un très bas prix quand ils n'avaient pas tout simplement aucun prix et donc aucune valeur (par ex., l'eau et l'air) — alors que d'autres biens, dont on avait tout le loisir de penser qu'ils n'avaient aucune utilité (par ex., les diamants) étaient évalués à très fort prix. Cette situation représentait en fait sinon un paradoxe, du moins un extraordinaire casse-tête qu'aucune théorie ne parvenait à résoudre. Manifestement, quelque chose n'allait pas dans la théorie envisagée du point de vue de ses fondements.

Or l'une des contributions les plus importantes — sinon la plus importante — de Menger dans les Grundsätze fut justement de lever cette difficulté et de dissoudre le paradoxe. Pour Menger, on le sait, ce n'est pas l'importance d'une catégorie entière de biens qui en détermine la valeur, mais seulement l'importance qui est accordée à la partie de cette catégorie de biens qui est effectivement disponible. Or, puisque nous n'assignons à chaque partie individuelle d'un certain produit que l'importance qui dérive de la contribution de cette partie à la satisfaction des besoins qu'elle rend possible, et puisque pour chaque catégorie de

besoins l'urgence à satisfaire décroît au fur et à mesure que le besoin à satisfaire s'avère comblé, chaque quantité partielle d'un bien est alors évaluée d'après l'importance que revêt la dernière partie et la partie la moins importante d'un besoin concret à pouvoir être comblé par le produit disponible en question. C'est là, en termes informels, la théorie de l'utilité marginale. La détermination du prix des biens du premier ordre, à savoir les biens de consommation immédiate, est donc reliée aux évaluations subjectives des consommateurs eux-mêmes. Quant au prix des biens d'ordre supérieur, c'est-à-dire les moyens de production (y compris les salaires, donc le prix du travail), il est dérivé du prix des biens du premier ordre. C'est dire qu'ultimement, c'est le consommateur qui détermine et paie le prix aussi bien des moyens de production que des salaires. La même doctrine enseigne également que pour dériver un prix dans un cas spécifique, c'est-à-dire pour en déterminer l'imputation globale, il faut également prendre en compte des facteurs comme le prix des terres, la rente du capital, le profit, etc. C'est sur de telles fondations que Menger entendait élaborer une science économique, laissant à d'éventuels successeurs le soin de compléter progressivement le système théorique pour qu'il soit en mesure de permettre d'expliquer de manière plus satisfaisante encore tous les phénomènes de nature économique.

À partir de ce qui précède, on pourrait penser que la contribution paradigmatique de Carl Menger à l'économie théorique s'inscrit tout-à-fait dans la ligne des travaux menés concurremment mais indépendamment par William Stanley Jevons et par Léon Walras à la même époque. J'aurais plutôt tendance, pour ma part, à suivre William Jaffé et à “dé-

homogénéiser” les contributions respectives des trois penseurs habituellement présentés, à tort selon Jaffé, comme les instigateurs d'une même “révolution marginaliste” (2) .

Hayek, pour sa part, n'hésite pas à dire que dans les Grundsätze, Menger “provided a much more thorough account of the relations between utility, value and price, than is found in any of the works of Jevons and Walras” (3) .

Suivant Jaffé, nul ne peut douter que le traitement qu'accorde Menger à la structure des besoins en relation avec l'évaluation proprement dite qui en est faite par les agents économiques est plus profond, plus pénétrant même que ceux de Walras et de Jevons (ibid., 519). Ce qui intéresse Menger avant tout, c'est de faire voir l'erreur qui consiste à considérer “la grandeur d'un prix comme un élément essentiel de l'échange” (Menger 1871, pp. 172-3; trad. angl. p. 192). Aux yeux de Menger, c'est cette même erreur qui en amène une autre et qui laisse croire que les quantités de biens qui s'échangent peuvent être légitimement traitées comme des équivalents. Si c'était le cas, argumente Menger, alors il faudrait considérer que, ceteris paribus, tous les échanges sont réversibles. Or l'expérience enseigne que, dans un échange donné, aucun des participants n'accepterait de refaire la transaction en sens inverse, ce qui tend à prouver que la notion d'une “égalité objective” de la valeur de deux quantités de biens que l'on pourrait troquer l'une contre l'autre est une chimère.

(2) Cf. William Jaffé, «Menger, Jevons and Walras De-homogenized», *Economic Inquiry*, 14, décembre 1986, pp. 511-24.

(3) Cf. F. A. von Hayek, «Carl Menger», *International Encyclopedia of the Social Sciences*, Macmillan & Free Press, 1968, vol. 10, pp. 124-6, p. 125..

Mais si c'est bien le cas, alors Georgescu-Roegen a peut-être raison de considérer que la théorie de Menger ne peut pas expliquer réellement les prix. Menger n'a effectivement pas proposé de lien analytique entre l'importance de la satisfaction des divers besoins et les prix observés sur le marché. Ainsi qu'y insiste Jaffé, il ne pouvait en être autrement puisque, aux yeux de Menger, “les prix de marché ne sont que la manifestation superficielle et incidente de forces beaucoup plus profondes qui sont à l'oeuvre dans l'échange des biens et des services.” (ibid, p. 520). Et si G.L.S. Shackle a raison de considérer que le marginalisme n'est simplement que du “maximalisme ou du minimalisme considérés sous leur forme mathématique”⁽⁴⁾, alors peut-être faut-il suivre Erich Streissler sur son terrain, lui qui demande “To What Extent was the Austrian School Marginalist?” (in Black et al, op. cit, p. 160), et répondre que, pour autant que le programme de recherche du marginalisme a partie liée avec la notion théorique d'équilibre économique, Menger était très peu “marginaliste”, puisqu'il défendait en fait une économie du déséquilibre, débouchant même ultimement sur une économie marquée au coin des réalités institutionnelles (cf. Jaffé, p. 520).

Loin de voir en l'être humain une sorte d' homo oeconomicus à la Jevons et à la Walras, que Thorstein Veblen a décrit comme «a hedonistic lightning calculator of pleasures and pains, who oscillates like a homogeneous globule of desire of happiness under the impulse of stimuli that shift about the area, but leave him intact»⁽⁵⁾ Menger voit en lui «a bumbling, erring, ill-informed creature, plagued with uncertainty, forever hovering between

(4) Cf. R.D. Black, A.W. Coats, D. Goodwin & W. Craufurd, eds., *The Marginal Revolution. Interpretation and Evaluation*. Durham, North Carolina, Duke University Press, 1973, p. 325.

(5) Cf. T. Veblen, *The Place of Science in Modern Civilization and Other Essays*. New York: Huebsch, 1919, p. 73.

alluring hopes and haunting fears, and congenitally incapable of making finely calibrated decisions in pursuit of satisfaction» (Jaffé, op cit, p. 521).

Jaffé s'explique de cette façon que les échelles de l'importance décroissante des satisfactions soient représentées chez Menger par des nombres entiers discrets: «Dans le schème de pensée de Menger, les dérivées premières positives et les dérivées secondes négatives de l'utilité en regard de la quantité n'ont aucune place; rien n'est différentiable». (Jaffé, loc. cit., p. 521).

Il importe de dire que ce serait un argument très faible que d'en appeler aux déficiences personnelles de Menger en mathématiques pour rendre compte de son option théorique. En fait, on sait qu'il n'avait aucune difficulté à suivre Walras sur son terrain. L'objection soulevée par Menger contre le recours à la mathématisation est plus intelligemment présentée comme une objection de principe: si utile que puisse être l'outil mathématique pour exposer la théorie économique en termes précis et non ambigus, l'essentiel de la théorisation se passait néanmoins, pour Menger, ailleurs que dans la formation algébrique et ailleurs que dans le calcul différentiel. Car, pour Menger, il fallait en venir à mettre au point une méthode d'analyse capable de tracer la route qui va des phénomènes complexes de l'économie sociale aux forces atomiques sous-jacentes, méthode qu'il qualifia de “méthode analytico-compositionnelle”. (cf. *Correspondance*, vol. 2, p. 4, Letter 602).

Ce qui est en question ici, lorsque l'on contraste et que l'on oppose entre elles des contributions aussi marquantes que celle de Walras, d'une part, et celle de Menger, d'autre part, ce sont deux conceptions radicalement différentes de la causalité. La où Walras cherche

à se donner un concept mathématiquement clair d'une cause logique (Auguste Walras disait: "la rareté est la cause de la valeur", affirmation à laquelle Léon Walras souhaite substituer une formule mathématiquement valide), Menger cherche plutôt à mettre au jour une cause efficiente ("generative causality" est l'expression employée par W. Jaffé, loc. cit., p. 521).

Dans le modèle de l'équilibre général propre à Walras, la proportionnalité entre les "raretés" et les prix se manifeste partout: non seulement dans le processus de l'échange, mais aussi dans celui de la production, celui de la formation du capital, voire même dans la détention de la monnaie (Jaffé, 522). Walras considère cette concomitance universelle et cette proportionnalité exacte comme le critère de causalité par excellence. Pour lui, la construction d'un système global d'équations simultanées liées entre elles par le principe de l'utilité marginale constituait la meilleure preuve du fait que la rareté est la cause de la valeur. Par contraste, on peut dire que, pour Menger, il revenait plutôt à la recherche économique fondamentale de trouver les lois régissant les phénomènes de marché, lois qui devaient être retracées jusque dans leurs déterminants humains ultimes, qu'ils soient d'ordre psychologique, physiologique ou sociologiques, ce que la mathématique comme telle n'est pas habilitée à faire.

Ainsi s'explique que Carl Menger ait eu un si large souci de la méthode à employer en science économique. Mais ne sommes-nous pas en train de nous donner une image de Menger par trop empiriste? Cette image, qui n'est que la résultante du contraste de la figure théorique tracée par Menger avec celle de Walras, doit maintenant apparaître sous un autre jour. Car si le Menger des Grundsätze est bien ressaisi par la récapitulation comparative que

nous en avons donnée, il faut voir à compléter le portrait en faisant maintenant place au Menger des Untersuchungen.

Disons d'entrée de jeu que le combat que Menger commence en 1883 déborde largement le seul objectif de voir ses propres théories personnelles davantage reconnues. Car, comme le dit Schumpeter, Menger «correctly perceived that in Germany it was not so much his own theory, but rather all theory, that was rejected, and he took up the battle to establish the rightful place of theoretical analysis in social matters» ⁽⁶⁾ .

L'essentiel de la démarche épistémologique de Menger peut être subsumé sous trois têtes de chapitre différentes mais dont le contenu argumentatif est systématiquement interrelié. Dans un premier temps, Menger s'emploie à démarquer radicalement l'une de l'autre deux entreprises scientifiques différentes qui, même aujourd'hui, ne sont pas toujours considérées comme absolument distinctes: les prétentions scientifiques d'une histoire économique ne doivent jamais être confondues avec celles d'une économie théorique. Cela dit, une autre distinction s'impose aussitôt: en recherche théorique, deux orientations nettement séparables sont possibles et également légitimes, l'une que l'on qualifiera d'empiriste parce qu'elle s'en tient à la description explicative des seules données observables et effectivement observées, l'autre qui sera dite exacte parce qu'elle cherche à transcender l'expérience immédiate. Cela étant, pour Menger, le projet d'une économie théorique pure ou exacte exige que les lois qu'il s'agit de découvrir soient non-réalistes, puisque seulement de la sorte pourront-elles porter la marque d'une validité a priori et la

garantie d'une nécessité absolue. C'est cette argumentation en trois temps qu'il s'agit maintenant de retracer plus en détail.

Histoire économique et économique théorique pure ou exacte

Si l'idée est bien de ressaisir aujourd'hui et d'examiner les thèses épistémologiques principales défendues par Carl Menger, on doit absolument s'imposer en tout premier lieu de reprendre l'argument par lequel Menger ouvre un débat dont on aurait tort de croire qu'il est maintenant clos. La toute première contribution de Menger à l'élaboration d'une méthodologie adéquate pour les sciences sociales en général, et pour l'économie en particulier, concerne la distinction fondamentale qu'il importe de faire entre deux perspectives de connaissance. Il faut différencier, suivant Menger, l'intérêt pour les phénomènes concrets et singuliers d'une certaine sorte (et peu importe, au demeurant, qu'il s'agisse de phénomènes physiques ou de phénomènes sociaux), et l'intérêt pour les "formes empiriques récurrentes apparaissant dans la variation des phénomènes concrets" (Menger 1883, p. 35). Cette distinction fait parfaitement sens pour ce qui concerne les phénomènes sociaux, où l'on trouve, effectivement, par exemple dans l'économie, ce qu'il faut bien appeler des "régularités typiques", comme par ex., la relation entre la chute du prix d'une certaine marchandise et la croissance de l'offre de cette marchandise, ou encore la relation entre l'augmentation du prix d'un bien importé et l'augmentation du taux de change, ou enfin

(6) Cf. J. Schumpeter, «Carl Menger, 1840-1921», in *Ten Great Economists, From Marx to Keynes*. New York: Oxford Univ. Press, 1951/1959, pp. 80-90, p. 88.

la relation entre l'abaissement des taux d'intérêt et l'accumulation des capitaux. Si de telles “formes empiriques” ne nous étaient pas connues, il serait impossible de comprendre les myriades de phénomènes sociaux concrets et particuliers que nous avons le loisir d'observer si nous nous en donnons la peine, car il nous serait tout simplement impossible de les classer de manière à s'y retrouver. Qui plus est, sans l'identification des types de rapports entre événements sociaux typiques, il nous serait radicalement impossible d'agrandir et d'approfondir notre connaissance du monde social réel, et, partant, il nous serait impossible aussi bien de chercher à prédire le cours futur de certains phénomènes que de chercher à contrôler l'incidence de certains facteurs sur notre existence sociale. Menger réclame donc, et nous réclamons également avec lui encore aujourd'hui, que soit reconnue non seulement la légitimité mais encore la désirabilité d'un savoir social et économique général, d'un savoir qui, donc, va très nettement au-delà de l'étude du cas par cas, si bien documentée soit-elle.

Pour Menger, comme pour Aristote du reste, il ne saurait y avoir de science théorique de l'individuel, mais seulement une science théorique du général. Ici, l'individuel ne doit pas être confondu avec le singulier, que Menger oppose au collectif. L'individuel s'oppose au général très exactement comme l'occurrence particulière ("token") s'oppose au type. Un certain état, le Canada par ex., constitue une entité géo-politique individuelle; autres exemples possibles: la CEE constitue un système économique particulier et “individuel” au sens ici retenu par Menger, et l'OCDE doit être reconnue comme une association individuelle d'états individuels. Ces exemples permettent, du reste, de voir qu'“individuel” ne veut pas dire ici “singulier”, puisque certains des phénomènes mentionnés sont “collectifs”. Par contraste, il est possible d'identifier des phénomènes généraux non

collectifs: les formes phénoménales prises par une sorte de marchandise, la valeur d'usage d'un bien, ou encore l'entrepreneurship sont de tels phénomènes.

S'il ne peut y avoir de connaissance théorique d'un phénomène individuel à proprement parler (i.e. il ne peut y avoir une science du Canada, une science de la CEE ou une science de la communauté hassidique de la ville d'Outremont), il peut néanmoins y avoir une connaissance scientifique de l'individuel. L'histoire, précisément, se donne pour objectif de connaître scientifiquement (c'est-à-dire avec des méthodes rigoureusement contrôlées) certains événements particuliers dans leur nature individuelle propre, et elle aspire également à faire voir quelles relations existent en fait entre événements, entre phénomènes ou entre institutions particuliers. L'objectif qui doit être assigné à une science théorique est tout autre cependant: dire qu'une telle science est concernée par ce qui est d'ordre général, c'est vouloir reconnaître qu'elle doit viser à mettre au jour les formes empiriques (ce que Menger appelle les "types") inhérentes aux phénomènes et à en faire voir également les interrelations typiques (ce que Menger désigne comme étant les "lois").

Du point de vue où Menger se place ici, la toute première erreur capitale commise par l'École Historique Allemande est précisément de ne pas saisir la différence entre ces deux entreprises scientifiques radicalement distinctes mais tout également légitimes l'une que l'autre. Il est parfaitement erroné d'attendre de l'histoire économique qu'elle puisse donner un jour accès à des connaissances analogues à celles qu'on peut attendre de l'économie théorique. Elle peut certainement permettre qu'on se représente un certain phénomène spatio-temporellement délimité ou encore des séquences successives ou des séries

simultanées de tels phénomènes, ne serait-ce que par la confection d'une image mentale, d'une schème représentatif ou d'un modèle figurant le ou les phénomènes étudiés. Mais on peut et il faut exiger autre chose et bien davantage d'une "théorie" au sens fort du terme, car celle-ci doit donner accès à une compréhension véritable ou à une explication ("Verständnis" est le terme général qu'utilise Menger) du phénomène par l'identification de sa raison d'être: elle doit donc pouvoir rendre compte aussi bien du fait que ce phénomène existe que de la manière effective dont il existe. (loc. cit., p. 43). L'entreprise théorique proprement dite doit, en conséquence, être distinguée de la pratique cognitive qui se restreint à la simple représentation des phénomènes concrets, que celle-ci se fasse par la description du développement des phénomènes individuels, ou encore qu'elle se fasse par le biais d'une compréhension plus théorique de ces mêmes phénomènes concrets. Car si l'historien peut être vu comme celui qui se sert des sciences sociales comme de sciences auxiliaires pour être en mesure de comprendre les phénomènes particuliers, le théoricien, pour sa part, est celui qui développe la théorie pour elle-même, et au premier chef, pour ce qui concerne les sciences sociales du moins, la théorie économique dans ce qu'elle a de plus fondamental. Il doit être clair maintenant que le "Methodenstreit" oppose d'un côté les partisans de la connaissance concrète des événements, des faits, des phénomènes, des institutions individuels et particuliers (les historicistes) à ceux qui, de l'autre côté, affectionnent plutôt la connaissance abstraite des mécanismes réguliers, généraux et universels qui sous-tendent ladite réalité concrète. Au régulier s'opposent ici l'accidentel, l'exceptionnel, l'occasionnel et l'a-nomique. Au général s'opposent donc le particulier, l'unique, l'individuel. À l'universel s'opposent enfin le local, le ponctuel, le régional.

Lois empiriques et lois exactes

Cette première distinction, d'une portée épistémologique considérable même aujourd'hui encore (et qui rejoint tout à fait le combat mené par Karl Popper dans *Misère de l'historicisme*), a également, dans le contexte polémique où s'est délibérément installé Menger, une tout autre fonction comme on le verra maintenant. Car elle sert à fonder une analyse méthodologique dont l'effet critique nous paraîtra beaucoup plus dévastateur. Menger peut maintenant s'employer, en effet, à couper l'herbe sous le pied à tous ceux qui, comme Gustav Schmoller (le principal chef de file de l'École Historique Allemande), voudront prétendre que, dans son souci de généralisation, l'histoire économique non seulement peut servir à élaborer la théorie dont l'économie a besoin, mais encore qu'elle est la seule à permettre de le faire en toute légitimité épistémologique.

Supposons un instant qu'à la faveur de la première distinction, le partisan du point de vue de l'histoire se réclame lui aussi de la théorie en prétendant simplement qu'aux prétentions universalistes mais abstraites du théoricien à la Menger, on aura le loisir de substituer l'historien généraliste, c'est-à-dire celui qui, après avoir accumulé tous les faits pertinents, après les avoir catalogués, comparés et interreliés, se croira en mesure d'induire les seules lois générales véritables régissant l'univers socio-économique.

Puisqu'une telle possibilité semble exister, et surtout puisque l'on trouve dans les écrits de ceux qui se rattachent à l'École Historique Allemande, vieille ou jeune, de quoi nourrir de telles prétentions méthodologiques, il fallait bien que Menger envisageât cette

éventualité et qu'il en tînt compte. Ce qu'il fit du reste. Menger entend par “lois de la nature” les seules lois qui n'admettent absolument aucune exception possible. Et par “lois empiriques”, celles qui, au contraire, souffrent des cas d'exception. Cette distinction peut paraître recouvrir la distinction plus moderne faite entre “régularités empiriques” (ou “lois phénoménologiques”) et “lois théoriques”. À l'époque où Menger se situe — mais ce me semble aussi vrai de la nôtre à vrai dire — nombreux sont ceux qui croient que les phénomènes sociaux ne sont pas gouvernés par des lois strictes. Mais reconnaissons d'emblée avec Menger que, quoi qu'il en soit de l'issue de ce deuxième débat, la conclusion qu'on pourra atteindre n'affectera jamais la thèse étayée plus haut concernant les domaines et les prétentions épistémologiques respectifs de l'histoire économique d'une part, et de l'économique théorique de l'autre. Car même si l'on devait apprendre à se passer de lois exactes en sciences sociales, et même s'il fallait se contenter ici de lois moins universelles et moins absolues, il n'en resterait pas moins qu'en cherchant à formuler de telles lois empiriques, c'est de la théorie que nous ferions et non de l'histoire. Il y a entre lois empiriques et lois exactes non pas une différence de principe mais seulement une différence de degré (op. cit., p. 52). Et même la connaissance de lois empiriques, si imparfaite soit-elle, peut rendre possible la prédiction et le contrôle des phénomènes sociaux, bien que ces deux pouvoirs seraient ici singulièrement limités et circonscrits. De telles lois empiriques ressortissent néanmoins à la théorie et non à la connaissance historique, qui, en elle-même, n'offre aucune possibilité de prédiction d'événements sociaux futurs. Au mieux, celle-ci peut fournir le matériau sur la base duquel peuvent être déterminées les lois des phénomènes, car l'histoire peut, par ex., permettre de découvrir les régularités selon lesquelles certains

phénomènes économiques se développent. Mais à toutes fins utiles, dans le domaine de la recherche théorique en sciences sociales, l'histoire est et doit rester, aux yeux de Menger mais aussi aux nôtres, une discipline subsidiaire, auxiliaire voire même ancillaire.

Il se pourrait bien, note Menger, que l'impossibilité de découvrir des lois strictes ou exactes en économie confère à cette discipline scientifique quelques traits caractéristiques. Quoi qu'il en soit de cette question, qui doit être débattue pour elle-même, jamais l'économie ne s'avérera-t-elle pour autant réductible à un savoir historique ou même à un savoir pratique.

À titre de savoir théorique, l'économie, mais aussi bien toute science sociale, a trois objectifs: a) elle doit chercher à comprendre le monde social réel (et, pour ce faire, elle doit parvenir à subsumer chaque cas particulier qui la concerne sous une catégorie générale exprimant en termes généraux ce qu'on en commun les cas ainsi subsumés); b) elle doit permettre d'acquérir des connaissances concernant ce monde réel qui vont au-delà de ce que l'expérience immédiate permet de saisir (et, dans ce but, elle doit permettre d'inspirer des conclusions à partir des faits observés, conclusions qui concernent des faits qui ne peuvent absolument pas être immédiatement perçus); c) elle doit, enfin, permettre de contrôler ce monde réel (cet objectif ne pouvant être atteint que s'il nous est loisible d'inférer de nos connaissances théoriques des modes d'intervention suivant lesquels, lorsque certaines

conditions tombant sous notre pouvoir de contrôle sont réalisées, alors le phénomène expliqué par la théorie peut lui-même être produit par nous à volonté) (7) .

D'aucuns pourraient croire, nous dit Menger, que la meilleure façon d'atteindre ce triple objectif serait de s'investir totalement dans une recherche d'orientation "empirico-réaliste". Ainsi orienté, le chercheur scruterait les phénomènes de manière à identifier les types qu'ils exemplifient ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux dans leur totalité et dans toute leur complexité ("réalité empirique complète" est l'expression utilisée par Menger). Il faut savoir gré à Menger d'avoir argumenté solidement pour nous permettre de penser qu'un tel projet est à proprement parler irréalisable. Non seulement doit-on dire qu'il n'existe pas de types absolument stricts dans le monde empirique, mais encore faut-il reconnaître que les lois empiriques basées sur un nombre fini d'observations, que l'on observe des rapports de coexistence ou des rapports de succession entre phénomènes, n'ont, à strictement parler, aucune validité projective : dans le langage d'aujourd'hui, Menger aurait dit que de telles lois ne sont tout simplement pas inductivement fondables. Or toute bonne théorie doit pouvoir "transcender l'expérience", affirme Menger (loc. cit., p.57). L'orientation empirico-réaliste en recherche théorique ne peut donc permettre de connaître les types réels des phénomènes observés, car elles les supposent connus au contraire, et elle ne peut non plus rendre possible la formation des lois empiriques régissant universellement ces phénomènes typifiés. Si cette analyse vaut dans le cas des sciences sociales, c'est que, comme le remarque judicieusement Menger, elle vaut dans le cas de *toutes* les sciences, y compris, bien sûr, celui des sciences de la nature.

(7) Cf. Le chapitre 4, pp. 54-65, des Untersuchungen.

Puisque l'orientation empirico-réaliste de la recherche théorique ne peut livrer la marchandise, ou bien l'on déclare forfait, ou bien l'on dégage une autre perspective. Or, précisément, une tout autre orientation est possible en recherche théorique, à savoir l'orientation exacte. Menger entend par là “la détermination de lois phénoménales strictes, de régularités dans la succession des phénomènes qui ne se présentent pas à nous comme absolues mais de régularités qui, en vertu des modes de connaissance par lesquelles nous y accédons, recèlent en elles-mêmes la garantie de l'absolu.” (op. cit., p. 59). Ce sont de telles lois que Menger considère être les véritables “lois de la nature”, qu'il préfère de loin nommer plutôt “lois exactes”.

La recherche théorique de telles lois exactes suit, selon Menger, deux règles épistémologiques dont elle présuppose la validité:

I (principe de causalité)

Quoi que ce soit que l'on ait observé dans le passé ne serait-ce qu'une seule fois, cela devrait toujours réapparaître à nouveau si exactement les mêmes conditions concrètes en venaient à prévaloir encore.

Cette règle ne me paraît pas affirmer autre chose que ceci: des phénomènes strictement typiques d'une espèce définie doivent toujours et, ne serait-ce qu'en considération des lois de notre pensée, par nécessité, être suivis par des phénomènes strictement typiques d'un type tout aussi défini mais différent. Cette règle épistémologique fondamentale, qui vaut pour ce qui concerne la nature des phénomènes à l'étude, a également une portée méthodologique considérable si l'on prend conscience qu'elle vaut également pour ce qui

concerne la mesure des mêmes phénomènes. Il n'est pas douteux que Menger considère cette règle comme un postulat de la raison pure théorique, pour parler en langage kantien. Qui plus est, Menger est d'avis qu'une telle règle ne peut jamais être contredite par l'expérience, voire même qu'une exception à cette règle est proprement inconcevable au sens fort du terme.

II (principe de pertinence)

Une circonstance qui a été reconnue comme non-pertinente ne serait-ce que dans un seul cas eu égard à la succession de certains phénomènes typiques, se révélera toujours et nécessairement non pertinente sous exactement les mêmes conditions concrètes eu égard au même résultat. (loc. cit., p. 60)

Ce principe de connaissance est présenté par Menger comme le corrélat du premier, ce qu'il est en fait. Car il affirme tout simplement que, s'il est vrai que la présence d'un certain facteur ne trouble pas une relation de causalité ne serait qu'au cours d'une seule observation, alors, sous exactement les mêmes conditions, ce même facteur restera toujours négligeable. On peut dire qu'en un sens nous avons ici la toute première formulation de la logique à laquelle obéit la clause ceteris paribus, entre autres dans les raisonnements économiques.

L'avantage de Menger, dont on pourra certainement apprécier le ressort kantien, part directement de l'idée que la voie indiquée naguère par Francis Bacon, qui est précisément celle qu'affectionne le théoricien-chercheur d'orientation empirico-réaliste, est une route barrée. La suivre mènerait donc la théorie économique dans un cul-de-sac. C'est pourquoi l'économie théorique doit absolument emprunter la voie royale de la recherche exacte.

Non-réalisme et a priorisme

Chacune des deux orientations fondamentales de la recherche théorique, à savoir l'exacte et l'empirico-réaliste, poursuit à sa façon un seul et même but: chacune vise en effet, suivant Menger, à nous procurer une compréhension des phénomènes qui aille largement au-delà de l'expérience immédiate et qui rende éventuellement possible leur prévision. Cependant, même si chacune vise à nous informer sur la nature générale des phénomènes d'une certaine sorte, les phénomènes économiques par exemple, et même si chacune a pour objectif ultime de comprendre la façon dont ces phénomènes se relient entre eux lorsqu'on les considère selon l'ordre de la simultanéité ou selon celui de la succession, il n'en reste pas moins qu'une différence essentielle entre ces approches doit être très fortement accentuée. L'examen de cette différence nous fournira l'occasion de voir comment chez Menger s'articulent en toute cohérence deux aspects d'une même thèse épistémologique qui furent subséquemment dissociées dans l'analyse méthodologique de la science économique. Ce qui fait l'originalité de Menger, en effet, c'est d'avoir soutenu que, loin que l'irréalisme des hypothèses cause quelque préjudice à l'entreprise théorique, il faut plutôt convenir que c'est à ce prix que celle-ci atteint à l'exactitude, et donc que la théorie peut prétendre accéder au royaume des vérités nécessaires. Ici se croisent quasi-inextricablement l'argument du *non-réalisme* des idéalités économiques et celui de la *validité a priori* des lois exactes que l'économie théorique identifie formellement et qu'elle doit chercher à organiser en un système déductif exhaustif et cohérent.

Reprenons le fil de l'argumentation de Menger. Pour lui, puisqu'il existe deux orientations de la recherche en économie théorique, on les trouvera toutes deux à l'œuvre, et le plus souvent sans qu'elles soient bien distinguées, dans la plupart des manuels, des traités ou des études monographiques. Quand un manuel abordera, par exemple, la théorie des prix, il fera place le plus souvent à des considérations mixtes, mais dont la nature formelle différente ne doit cependant pas passer inaperçue. On peut même ranger ces considérations sur une échelle graduée selon leur niveau de généralité: plus les données sur lesquelles se fonde l'analyse théorique sont proches de l'expérience et de l'observation effectives, plus la théorie est empirico-réaliste; à l'opposé, plus les données sont posées par voie de supposition hypothétique, par voie de construction imaginative ou par voie de modélisation abstraite, c'est-à-dire plus les variables envisagées sont typiques, plus la théorie est exacte (et, donc, moins elle est réaliste au sens empiriste du terme).

Cette distinction faite, l'analyse de Menger ne s'arrête pas là. Menger s'emploie maintenant à dénoncer deux erreurs importantes qu'il faut à tout prix éviter, selon lui, concernant la façon dont il convient de concevoir les rapports entre les théories empirico-réalistes et les théories exactes.

La première erreur, suivant Menger, serait de considérer que ces deux approches théoriques sont complémentaires. Si elles ne le sont absolument pas aux yeux de Menger, c'est que chaque perspective de recherche doit permettre de considérer la totalité des phénomènes d'un domaine particulier. En effet, que l'orientation soit empirico-réaliste ou qu'elle soit exacte, chacune doit viser à expliquer à sa manière *tous* les phénomènes d'une

certaine sorte, économiques par exemple. Il serait complètement erroné de penser que la recherche empirique peut permettre de découvrir les lois théoriques les plus générales de l'économie, lois qui pourraient par la suite être confirmées par référence aux lois encore plus générales de la nature humaine. Cette façon de voir, que Menger attribue à Auguste Comte, exhibe la même confusion que celle dont fait montre suivant Menger, la méthode dite “de déduction inverse” mise au point par John Stuart Mill (op. cit., p. 69).

La deuxième erreur à éviter serait de considérer que le critère de vérité pour les lois empiriques et pour les lois exactes est le même, à savoir la plus ou moins grande conformité de la formule énoncée avec les données d'observation. C'est ici, me semble-t-il, que prend place un argument crucial de Menger auquel il faut apporter toute l'attention nécessaire. Menger est d'avis que l'opinion prévalente, mais totalement inadéquate, en méthodologie économique est la suivante: on croit généralement que les lois empiriques, précisément parce qu'elles sont “basées sur l'expérience”, offrent la meilleure garantie qui soit, une garantie en tout cas supérieure à celle qui se trouve accordée aux résultats de la recherche exacte, qui sont erronément vus comme déduits d'axiomes posés à priori. Qui plus est, on croit généralement qu'en cas de contradiction entre une loi empirique et une loi exacte, il faut modifier et corriger la loi exacte par le biais de la loi empirique: dans cette perspective, la recherche exacte est vue comme subordonnée à la recherche empirique.

Menger se fait très explicite et insistant sur le sujet: cette conception touche, selon lui, le point le plus sensible de l'orientation exacte en économie politique (loc. cit., p.69). En fait, à bien y regarder, elle implique la négation de la valeur indépendante de la recherche exacte.

Mais c'est là se méprendre complètement sur la nature de la recherche exacte et sur la relation que cette recherche fondamentale entretient avec la recherche empirique. Il est épistémologiquement illégitime, si l'on en croit Menger, d'appliquer à la recherche exacte des contraintes qu'il fait uniquement sens d'adopter dans l'analyse méthodologique de la recherche empirique. Menger est le premier à reconnaître que, lorsqu'ils sont mesurées à l'aune du réalisme, les résultats théoriques de la recherche exacte doivent inévitablement apparaître comme insuffisants, voire comme non empiriques. Mais il ne saurait en être autrement, et pas davantage en économie qu'en tout autre science, puisque les lois dites exactes ne sont vraies que relativement à un corpus de présuppositions qui, comme telles, ne sont jamais réalisées en pratique ou encore ne s'appliquent pas toujours exactement comme telles dans la réalité. Il doit donc être absolument clair que vouloir chercher à tester la théorie économique exacte à l'aide de la méthode empirique envisagée dans la totalité de ses exigences est rien de moins qu'une “absurdité méthodologique”. Cela équivaut, dit Menger, à vouloir corriger les principes de la géométrie par la mesure des objets réels.

Or les grandeurs auxquelles on appelle la géométrie, et Menger a raison d'y insister, sont en fait des idéautés et ne sont pas, comme telles, des grandeurs observables, et encore moins sont-elles des grandeurs réellement observées. De plus, eu égard aux idéautés géométriques, il convient de reconnaître que toute mesure concrète, par exemple en arpentage ou en astronomie, fait place à certaines inexactitudes liées aux estimations, aux extrapolations, aux approximations, aux simplifications et aux réductions qu'il est nécessaire d'opérer en pratique. Il est parfaitement juste, cependant, de considérer que les résultats de la recherche empirico-réaliste doivent être appréciés suivant leur degré de conformité plus

ou moins grand avec les phénomènes observés. Mais cela veut dire justement qu' «une loi empirique n'a pas de garantie de validité a priori absolue, et cela en vertu même de ses présupposés méthodologiques propres» (op. cit., p. 70). Alors qu'il n'y a aucune nécessité absolue des lois empiriques qui affirment l'existence de certaines régularités dans la succession et la coexistence de phénomènes donnés, c'est à cette validité a priori, nécessaire et absolue, que tente d'atteindre la recherche exacte. Et bien qu'il soit le premier à reconnaître qu'il serait extrêmement désirable que la science exacte s'accorde en tous points avec la réalité empirique, tout comme il peut paraître désirable que la science empirique offre les mêmes avantages épistémologiques que la connaissance exacte, Menger pense néanmoins que cet idéal est condamné à rester à jamais inaccessible.

Cette thèse de l'irrationalisme et de l'a priorisme de la théorie économique telle que défendue par Menger peut être avantageusement illustrée, comme il le fait, du reste, lui-même, par l'exemple de la théorie des prix (op. cit., pp. 70-1). Dans ce cas, la loi exacte peut se formuler comme suit:

L'accroissement de la demande pour une certaine catégorie de biens ou de marchandises offerts sur un marché donné peut, moyennant que certaines conditions se réalisent, entraîner une augmentation du prix de ces biens ou de ces marchandises, augmentation qui peut être déterminée en termes quantitatifs exacts selon que l'accroissement de la demande résulte de la croissance démographique ou encore de la croissance de

l'intensité du besoin de ce bien ou de cette marchandise chez les agents économiques individuels. ⁽⁸⁾

Menger a identifié exactement les quatre suppositions qu'il suffit selon lui de faire pour dériver logico-mathématiquement cette loi exacte:

- I. Tous les agents économiques ici considérés cherchent à protéger complètement leur intérêt économique;
- II. Dans la bataille des prix qui ont cours sur le marché, ces mêmes agents identifient correctement les buts qu'ils doivent viser et les moyens appropriés pour les atteindre;
- III. La situation économique, dans la mesure où elle exerce une influence sur la formation des prix, ne leur est pas inconnue;
- IV. Aucune force externe limitant leur degré de liberté de manoeuvre économique dans leur recherche à satisfaire leur intérêt propre ne s'exerce sur eux.

L'analyse faite par Menger de ce micro-système déductif ou axiomatique est tout à fait révélatrice. Je la résumerai en la schématisant en six arguments différents.

1. Il faut dire d'entrée de jeu que Menger soutient que, dans la plupart des cas et des situations économiques véritables ou réelles, ces suppositions ne tiennent effectivement pas. C'est dire que les prix réels ou observables s'écartent pratiquement toujours, et à un degré variable, de ce que Menger appelle les "prix économiques", c'est-à-dire ceux-là même que la théorie représente.

(8) Cf. aussi les Grundsätze/Principles, pp. 172 et suiv.

2. Quatre raisons précises permettent d'expliquer que la situation économique théorique n'est que très rarement réalisée. Cela est le cas d'abord et avant tout parce qu'en pratique, les agents économiques n'agissent pas la plupart du temps en fonction de la protection complète de leurs intérêts économiques, ne serait-ce que par indifférence ou encore par altruisme. Deuxièmement, parce que ceux-ci ne conçoivent que vaguement si ce n'est erronément les moyens appropriés à arrêter pour atteindre les objectifs qu'ils se fixent, quand ce n'est pas tout simplement qu'ils omettent de se fixer consciemment de tels objectifs. Troisièmement, parce qu'ils sont mal ou incomplètement informés de la situation économique qui prévaut, et quatrièmement, bien sûr, du fait que leur liberté économique est le plus souvent, et à des degrés divers, contrariée.

3. Puisque les prix véritables s'écartent le plus souvent des prix théoriques, il est alors parfaitement compréhensible que la loi des prix qui sous-tend la loi de l'offre et de la demande ne soit pas toujours exactement vérifiée, voire même qu'un accroissement de la demande puisse éventuellement ne donner lieu à aucune augmentation de prix, et même précéder une chute des prix. Ainsi, pour Menger, la loi théorique n'est pas vraie au sens où elle n'est pas empirique: elle ne correspond pas à la réalité si l'on entend par là que le réel, dans toute sa complexité, ne s'y conforme pas ou encore qu'elle ne cadre que très imparfaitement avec toute l'observation possible ou effectuée.

4. Néanmoins, cette loi théorique reste vraie, voire même absolument vraie et d'une très grande importance en autant que l'économie comme science soit considérée. Qu'est-ce à dire? Que le rapport entre l'ensemble ordonné des suppositions fondamentales explicitées

plus haut et la loi de l'accroissement des prix en est un de pure déductibilité, ce qui revient à dire que la loi exacte est la conséquence logique des axiomes posés au départ. Cette loi théorique est, au plein sens du terme, un théorème. La théorie des prix n'affirme pas que les suppositions faites sont vraies au sens où elles seraient empiriquement observables. Cette théorie pose seulement en termes conditionnels, comme procède toute théorie exacte, que si les conditions stipulées sont réalisées, la loi en question s'avère une conclusion nécessaire, c'est-à-dire vraie a priori. Mais alors, ne serait-on pas fondé de croire qu'une telle loi n'est qu'une tautologie? Ce serait le cas, me semble-t-il, seulement si les suppositions de départ étaient elles-mêmes des propositions purement tautologiques, ce qui, manifestement, n'est pas le cas. L'idée que cette loi, en théorie économique pure, soit une vérité a priori, absolument vraie et nécessairement valide, s'impose par elle-même. Et c'est bien là ce que pense Menger.

5. Il convient alors de se représenter le rapport entre la théorie exacte et le donné empirique tout autrement que comme ce fut le cas plus haut. Cette relation en est une de similarité plus ou moins grande ou complète. Car, alors que la théorie construit une situation idéale, l'observation empirique fournit tout au plus les données dont l'organisation systématique constitue l'image imparfaite de cette situation idéalisée. (Nous ne sommes pas très loin, en l'occurrence, de la logique de l'hypothèse nulle telle que Karl Popper la présente dans *Misère de l'historicisme*.) Cette relation en est une de simulation, encore qu'il ne s'agisse nullement d'établir dans la théorie un modèle qui soit de plus en plus complet ou vraisemblable. Car, alors, l'objectif d'exactitude serait, à toutes fins utiles, perdu. Dire, comme Menger, que cette loi est exacte, c'est affirmer qu'elle vaut pour toutes les époques,

pour toutes les nations, sous toutes les latitudes où l'on trouve un commerce des marchandises, c'est-à-dire une économie d'échange entre agents individuels, que cette économie soit monétaire ou non. Cette loi théorique n'est pas irréfutable pour autant. Seulement, la méthode à suivre pour tenter de la prendre en défaut ne peut pas être la même que celle qu'il convient de suivre dans le cas de la confrontation des lois empiriques avec l'observation. Elle reste formellement réfutable, sinon empiriquement falsifiable. Il est, en effet, pensable qu'on parvienne à montrer qu'en fait, cette loi, telle quelle, ne découle pas logiquement des suppositions faites, auquel cas il ne s'agirait tout simplement pas d'une loi valide. L'argument suivant lequel ladite loi exacte dérive effectivement de l'ensemble des suppositions exposées rapidement plus haut reste à jamais ouvert à la discussion, si bien que l'intérêt scientifique de la théorie des prix en économie pure réside encore essentiellement dans le risque d'une réfutation possible.

6 L'objet propre de l'économie théorique pure est précisément constitué par la recherche de telles lois exactes qui sont telles parce qu'elles n'admettent absolument aucune exception. Il en va tout autrement en recherche théorique d'orientation empirico-réaliste, où il doit être admis au départ que, quelles que soient les régularités mises au jour, elles souffrent toujours de nombreuses exceptions. La recherche théorique d'orientation exacte vise à cerner ce que Menger appelle, en créant de toutes pièces un néologisme taillé sur mesure, les lois de l'économicité” (« die Gesetze der Wirtschaftlichkeit»). Entre ces lois économiques exactes et des lois théoriques comme celles de Newton, de Lavoisier ou de Helmholtz, Menger se dit d'avis que l'on ne doit faire aucune différence de statut épistémologique. Plus radicalement encore du point de vue méthodologique, Menger affirme

que la voie logico-mathématique par laquelle on teste ces diverses lois théoriques, associées à des champs de recherche pourtant fort différents, est rigoureusement semblable.

Quelques brèves conclusions paraissent maintenant s'imposer. Anti-historicisme, anti-empirisme, anti-réalisme, on doit voir là, dans le cadre du conflit des méthodes que lança Carl Menger, des arguments destinés à établir la légitimité épistémologique d'une science économique envisagée dans la perspective d'une théorie formellement exacte. L'a priorisme sur lequel débouche l'ensemble de ces arguments n'est rien d'autre, rien de plus mais rien de moins, que le caractère épistémologique propre de l'exactitude recherchée. L'économique théorique pure de Menger ne veut pas avoir moins de validité qu'une science mathématique, qu'elle soit une géométrie ou une physique.

L'a priorisme de Menger n'a rien à voir avec l'idée que les suppositions ou les axiomes fondamentaux de la théorie économique sont nécessairement vrais parce qu'évidents par eux-mêmes ou établis par voie d'introspection. Le non-réalisme de Menger n'a rien à voir quant à lui avec l'idée que la théorie économique peut se satisfaire d'hypothèses ou de suppositions fausses. Et l'anti-empirisme de Menger a, par contre, tout à voir avec l'impossibilité de l'induction, pour dire les choses en termes poppériens.

L'argumentation de Menger a-t-elle eu pour effet de débouter l'histoire économique de ses prétentions à être la seule théorie économique légitime ? Schumpeter est d'avis qu'elle n'eut aucun impact réel *si ce n'est en Allemagne* (cf. *loc. cit.*, p. 88). Mais c'est, me semble-t-il, une façon de reconnaître qu'elle eut précisément l'effet qu'elle recherchait.

Bibliographic

- Antoni, C., *From History to Sociology: The Transition in German Historical Thinking*. Londres: Merlin Press.
- Arrow, K.J. and D.A. Starrett , «Cost- and Demand-theoretical Approaches to the Theory of Price Determination», in Hicks & Weber, eds. (1973), chap.7, pp.129-148.
- Blaug, Mark, «Was There a Marginal Revolution?», *History of Political Economy*, 4 (Fall 1972), pp. 269-80.
- Bloch, Henri-Simon, «Carl Menger: The Founder of the Austrian School», *Journal of Political Economy* (June, 1940) pp. 428-433.
- Borch, Karl, «The Place of Uncertainty in the Theories of the Austrian School», in Hicks & Weber, eds. (1973), chap, 4, pp.61-74.
- Coll., «Carl Menger and Austrian Economics», *Atlantic Economic Journal* 6, 3 (Sept., 1978): contributions by Richard E. Wagner, Samuel Bostaph, Lawrence S. Moss, Israel M. Kizner, Harvey Nelson Gram and Vivian Charles Walsh, Ludwig M. Lachmann and Karen I. Vaughn.
- Hayek, Friedrich A. von. «Carl Menger», in *The Collected Works of Carl Menger*, ed. by F.A. Hayek, London: London School of Economics and Political Science, 1934.
- Hayek, F.A., «The Place of Menger's *Grundsätze* in the History of Economic Thoughts», in *New Studies in Philosophy, Politics Economics and the History of Ideas* . Chicago: University of Chicago Press, 1978, pp. 270-282. Repris de Hicks & Weber, eds. (1973), chap. 1, pp.1-14.
- Hayek, Friedrich A. von. «Carl Menger», *Encyclopedia of the Social Sciences*, vol. 10 (MacMillan Co. and Free Press, 1968) pp. 124-126
- Hicks, J.R., «The Austrian Theory of Capital and its Rebirth in Modern Economics», in Hicks & Weber, eds. (1973), chap.10, pp.190-206.
- Hicks, J.R., and W. Weber, eds., *Carl Menger and the Austrian School of Economics* (Oxford: Clarendon Press, 1973).
- Hutchison, T.W., *A Review of Economic Doctrines*. Oxford: Clarendon Press, 1953.
- Hutchison, T.W., «The Marginal Revolution and the Decline and Fall of English Classical Political Economy», in *History of Political Economy*, 4 (Fall 1972), pp. 442-68.

- Hutchison, T.W., «Some Themes from Investigations into Method », in Hicks & Weber, eds. (1973), chap, 2, pp. 15-37.
- Jaffé, William , «Menger, Jevons and Walras De-Homogenized», *Economic Inquiry* (Dec. 1976) pp. 511-524.
- Kirzner, Israel M., *Competition and Entrepreneurship*. Chicago: University of Chicago Press, 1973.
- Kirzner, Israel M., «The Entrepreneurial Role in Menger's System», in *Perception, Opportunity and Profit: Studies in the Theory of Entrepreneurship* . Chicago: University of Chicago Press, 1979, pp. 53-75.
- Krelle, W. (1973), «Dynamics of the Utility Function», in Hicks & Weber, eds. (1973), chap.6, pp.92-128.
- Lachmann, Ludwig, *Capital, Expectations and the Market Process*, ed. by Walter Grinder. Kansas City: Sheed Andrews and McMeel, 1977.
- Lachmann, Ludwig, «Carl Menger and the Incomplete Revolution of Subjectivism», *Atlantic Economic Journal* (September 1978), pp. 57-9.
- Menger, Carl, *Principles of Economics*. New York: New York University Press, 1976 (Transl. by Dingwall and Hoselitz, Glencoe, Ill., The Free Press, 1950). [Original allemand: *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, 1871].
- Menger, Carl, *Investigations into the Method of the Social Sciences with Special Reference to Economics*. New York: New York University Press, 1985. Translated by Francis J. Nock, edited by Louis Schneider, with a new introduction by Lawrence H. White. (D'abord publié sous le titre *Problems of Economics and Sociology* , Urbana: University of Illinois Press, 1963). [Original allemand: *Untersuchungen über die Methode der Sozialwissenschaften und der Politischen Oekonomie insbesondere*, Leipzig, 1883].
- Menger, Carl, «Toward a Systematic Classification of the Economic Sciences», [1889] in *Essays in European Economic Thought* ed. by Dr. Louise Sommer. Princeton: D. Van Nostrand Co., Inc., 1961, pp. 1-38.
- Menger, Carl, «On the Origin of Money», *Economic Journal* (June, 1892) pp. 239-255.
- Menger, Karl, «Austrian Marginalism and Mathematical Economics», in Hicks & Weber, eds. (1973), chap, 3, pp.38-60.

- Mises, Ludwig von, *The Historical Setting of the Austrian School of Economics*. New York: Arlington House, 1969.
- Mises, Ludwig von, «Carl Menger and the Austrian School of Economics», in *The Clash of Group Interests and Other Essays* . New York: Center for Libertarian Studies, 1978, pp. 23-28.
- Nussbaumer, A., «On the Compatibility of Subjective and Objective Theories of Economic Value», in Hicks & Weber, eds. (1973), chap.5, pp.75-91.
- Roll, Eric, *A History of Economic Thought*. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall, 1953.
- Rothschild, K.W., «Distributive Aspects of the Austrian Theory», in Hicks & Weber, eds. (1973), chap.11, pp.207-225.
- Schumpeter, Joseph A., «Carl Menger,1840-1921», *Ten Great Economists: From Marx to Keynes* . New York: Oxford University Press, 1951, pp. 80-90.
- Small, Albion W., «Later Phases of the Conflict Between the Historical and the Austrian Schools», *Origins of Sociology* [1924] (New York: Russel & Russel,1967) pp. 204-233.
- Stigler, George , «The Economics of Carl Menger», *Journal of Political Economy* (April 1937) pp. 229-250; reprinted in *Production and Distribution, The Formative Period* (New York: The MacMillan Co., 1941) pp. 134-157.
- Streissler, Erich, «Structural Economic Thought, on the Significance of the Austrian School Tiodaty», *Zeitschrift für Nationalökonomie*, 29, 1969.
- Streissler, Erich, «To What Extent Was the Austrian School Marginalist?», in *The Marginalist Revolution in Economics: Interpretation and Evaluation*, ed. by R.D. Collison Black, A.W. Coates & Crawford, D.W. Goodwin (Duke University Press 1973) pp. 150-175. [D'abord publié dans *History of Political Economy*, 4, Fall 1972, pp. 426-41.]
- Streissler, Erich, (1973), «Menger's Theories of Money and Uncertainty -- a Modern Interpretation», in Hicks & Weber, eds. (1973), chap.9, pp.164-189.
- Tremewan Martin, Delores, «Alternative Views of Mengerian Entrepreneurship», *History of Political Economy* (Summer, 1979) pp. 271-284).
- Vaughn, Karen I., «The Reinterpretation of Carl Menger: Some Notes on Recent Scholarship», *Atlantic Economic Journal* (September 1978), pp. 60-4.

Weber, W. (1973), «Collective Goods and the Planning of Fiscal Programmes», in Hicks & Weber, eds. (1973), chap.8, pp.149-163.

Weber, W. and E. Streissler (1973), «The Menger Tradition», in Hicks & Weber, eds. (1973), chap.12, pp.226-232.

Yeager, Leland B., «The Methodology of Henry George and Carl Menger», *The American Journal of Economics and Sociology* (April, 1954) pp. 233-238.